

Séance du Conseil communal de Denges
Lundi 1^{er} novembre 2010 à la salle des Jardins

Il est 20h15 lorsque Mme Sylvie Guignet, Présidente du Conseil, ouvre la séance.

Mme GUIGNET souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour ce Conseil d'automne.

Avant d'entamer les débats, Mme Guignet demande à l'assemblée de se lever afin d'observer un instant de silence en mémoire de M. Serge Du Pasquier, membre de notre commission gestion-finance ainsi que de Mme Paulette Gilliéron, maman de notre secrétaire Martine Ferreira.

1. Appel

L'appel effectué donne

Membres présents	29
Membres excusés	9
Membres non excusés	4

Le quorum étant atteint, il pourra être valablement délibéré. Madame Guignet implore la bénédiction divine sur nos discussions de ce soir.

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2010
- 3) Correspondance
- 4) Communications municipales et échéancier
- 5) **Préavis 3/2010** Rémunération et tarif des vacances des membres de la municipalité et du Conseil communal suite à la motion Mottu Stella
- 6) **Préavis 4/2010** Règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur les résidences secondaires
- 7) **Préavis 5/2010** Arrêté d'imposition pour les années 2011 et 2012
- 8) **Motion de M. Michel Crottaz** Pour la création d'abris bus sur la commune de Denges
- 9) Propositions individuelles
- 10) Divers

L'ordre du jour n'étant pas combattu, il sera suivi tel que prévu

2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 28 juin 2010

M. TAVERNIER demande d'apporter une correction au PV
 Au point 11. Divers *Mme Pouly répond que cela sera étudié pour le budget 2011 et non 2010.*

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV de la séance du 28 juin 2010 est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions. Mme Guignet invite M. Hostettler à venir le signer et prie Mme Ferreira de le signer également.

3. Correspondance

- 1er juil Courrier de la Municipalité conviant la Présidente du Conseil communal à la fête du 1er Août afin d'y prononcer le discours officiel
- 21 juil. Réception d'un courrier de la Municipalité demandant le report de la séance du Conseil communal du 4 octobre au 1^{er} novembre 2010
- 30 juil. Reçu de la Fédération des Abbayes Vaudoises une invitation à l'assemblée ordinaire de Délégués 2010
- 2 août Courriel à La FAV excusant la Présidente du Conseil lors de L'Assemblée ordinaire des Délégués 2010
- 20 août Réception de l'Etat de Vaud le calendrier pour les scrutins populaires 2011
- 24 août Envoi courriel aux membres du Conseil leur annonçant le report de la séance du Conseil communal du 4 octobre 2010
- 27 août Réception d'un courrier de la préfecture de Morges relatif aux votations Fédérale du 26 septembre 2010
- 22 sept Courriel de l'Etat de Vaud, dernières consignes et directives relatives aux votations du 26 septembre
- 4 oct Reçu de l'Etat de Vaud diverses informations relatives aux Elections communales de 2011
- 5 oct Réception des préavis 3/2010 – 4/2010 et 5/2010 de la Municipalité
- 6 oct Transmission du Préavis 4/2010 au président de la commission Technique
- 8 oct Courriel de l'Etat Vaud concernant des informations sur la nouvelle application VOTELEC
- 11 oct Reçu Motion de M. Crottaz Pour la création d'abris bus sur la commune de Denges
- 18 oct Réception du rapport de la commission technique chargée d'étudier le Préavis 4/2010
- 18 oct Reçu offre concernant un feuillet de présentation des candidats aux élections 2011
- 19 oct Réception des rapports de la commission gestion-finances chargée d'étudier les Préavis 3/2010 et 5/2010
- 21 oct Lettre habituelle à M. le Préfet l'informant de notre séance de ce soir

4. Communications municipales et échéancier

Echéancier :

- A. **Préavis 1/2010** Demande d'un crédit complémentaire extrabudgétaire de Fr. 430'000.00 (quatre cent trente mille francs) pour la création d'un parc arborisé, d'une aire multisports et déplacement de la place de jeux existante.

M. CHARMEY dit que la mise à l'enquête a eu lieu sur ce projet.

2 oppositions en sont ressorties.

- 1 Opposition des monuments historiques de l'Etat de Vaud concernant le déplacement de la fontaine prévu dans le projet.
L'argument de l'opposition est, que cette fontaine taillée dans les carrières de Croix est classée. Si nous la déplaçons, elle ne sera plus mise en valeur et, elle risque de se fendre.
La Municipalité a alors adopté la proposition de l'Etat qui est de laisser la fontaine à sa place actuelle.
- 2 Opposition reçue d'une personne sous forme d'un nouveau projet.
La Municipalité a entendu cette personne et a décidé de ne pas entrer en matière, car si tout le monde fait de cette manière, cela n'avancera jamais.
La Municipalité lui a demandé si elle ne voulait pas lever son opposition. Sa réponse a été donnée par un troisième projet.
La Municipalité a décidé de lever l'opposition.

L'opposant a jusqu'au 22 novembre 2010 pour faire valoir son droit de recours auprès du Tribunal.

- B. Préavis municipal d'urgence 2/2010** Demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 26'430.00 TTC (vingt-six mille quatre cent trente francs) pour un projet d'extension de l'UAPE « Les Pirates »

M. CHARMEY répond que le portakabin a été installé et l'état des lieux effectué comme il se doit.

Mme PONSAR ajoute que la Directrice a pu prendre possession des locaux et affirme qu'elle est très ravie de cette nouvelle expansion, cela est très apprécié.

- C. Préavis 2/2009 Projet de renforcement de la modération du trafic à Denges**

Mme MAEDER répond que pour le pilotage des travaux, le mandat a été donné à la maison Schopfer et Niggli SA, les travaux ont été adjugés à la maison Walo et débiteront le mardi 2 novembre.

- D. Motion TAVERNIER II du 29 décembre 2010 pour que Denges rejoigne le réseau de vélos en libre service de l'agglomération Lausanne-Morges**

Création d'une commission à l'automne pour observer le développement et l'évolution du concept.

Mme GUIGNET ajoute qu'une commission sera formée au printemps 2011.

- E. Divers**

a. Information sur le rapprochement des communes

M. CHARMEY répond que la Municipalité a reçu un rapport d'analyse qui sera présenté aux Syndics des 4 communes.

Ensuite une séance sera faite aux 4 Municipalités afin de leur donner le résultat de ce rapport. Nous approchons du résultat final, mais nous n'avons pas plus d'information pour l'instant.

b. Information sur le préavis concernant la nouvelle chaudière du collège

M. MONNIN répond que l'étude confiée au bureau E+B Concept nous arrivera d'ici la fin de l'année. Un préavis sera présenté à la première séance du Conseil communal de 2011.

Ces travaux ont déjà été mis à l'enquête, ce qui nous permettra éventuellement d'obtenir des subventions afin de diminuer les coûts.

c. Travaux sur la route de Lonay et contacts avec le canton

M. CHARMEY répond qu'il n'y a pas d'autres nouvelles pour l'instant.

Nous attendons une carte du Canton qui nous indiquera à qui appartiendra vraiment cette route.

- 5. Préavis 3/2010** Rémunération et tarif des vacances des membres de la Municipalité et du Conseil communal suite à la motion Mottu Stella

Mme GUIGNET annonce qu'en accord avec M. Rhein, il n'y aura pas d'élection complémentaire pour remplacer M. Du Pasquier. Mme Ponsar qui était suppléante, passera membre à part entière et la commission gestion-finances restera au nombre de 6 jusqu'à la fin de la législature.

Mme GUIGNET invite M. Salquin à donner lecture du rapport de la commission gestion-finances, sans les conclusions.

Mme ROSAT demande s'il est du ressort du Conseil communal de prendre une décision ce soir, du fait que le Conseil communal avait l'habitude de prendre cette décision en début de législature.

Mme GUIGNET répond que nous suivons la procédure de la motion qui a été répondue par la Municipalité sous forme de préavis.

M. MONNIN ajoute que s'il n'y avait pas eu de motion, il n'y aurait pas eu de préavis. La Municipalité répond uniquement à la motion.

Aucune autre remarque n'étant formulée, Mme Guignet clôt la discussion et demande à M. Salquin de donner lecture des conclusions de son rapport.

1. Le vote pour la rémunération de la Municipalité pour la législature 2011 - 2016 est accepté tel que présenté par la Municipalité par 28 voix

2. Le vote pour la rémunération du/de la Président(e) du Conseil, de la secrétaire et des membres du Conseil communal pour la législature 2011 - 2016 est accepté tel que présenté par la Municipalité par 27 voix et 1 abstention

6. Préavis 4/2010 Règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur les résidences secondaires

Mme GUIGNET invite M. Bonjour à donner lecture du rapport de la commission technique, sans les conclusions.

M. PILLLOUD dit que l'on peut lire dans le règlement intercommunal de l'ARCAM qu'il y a des retombées pour les communes assujetties au point de vue touristique, est-ce que Denges peut attendre quelque chose de ces retombées touristiques?

Et est-ce que cela pourrait participer en partie au financement de la création des stations de vélo ?

M. MONNIN répond que Denges n'a pas une vocation touristique.

Ce règlement est proposé par l'ARCAM à toutes les communes, mais pour Denges, la demande est pratiquement insignifiante. L'affectation de la taxe ne peut pas être utilisée que pour des projets à vocation touristiques..

Pour les stations vélos, M. Monnin ne peut pas répondre avec précision, et dit qu'il va se renseigner.

Aucune autre remarque n'étant formulée, Mme Guignet clôt la discussion et demande à M. Bonjour de donner lecture des conclusions de son rapport.

Le préavis 4/2010 tel que présenté par la Municipalité est accepté par 27 voix et 1 abstention

7. Préavis 5/2010 Arrêté d'imposition pour les années 2011 et 2012

Mme GUIGNET invite M. Salquin à donner lecture du rapport de la commission gestion-finances, sans les conclusions.

M. MONNIN désire apporter quelques renseignements complémentaires afin de mieux comprendre la proposition.

Une nouvelle péréquation 2011 a été mise en place et adoptée par le Grand Conseil.

La facture sociale à charge des communes sera diminuée de 6 points d'impôts environ sur la base d'une bascule entre les communes.

Cette bascule 2011 signifie que le taux d'impôt cantonal sera augmenté de ces 6 points, à savoir 151,5 à 157.5. Pour le citoyen, cette opération ne modifiera pas le montant total d'impôt dû, mis à part une répartition différente.

Ces charges diminueront la facture sociale des communes d'environ 163,5 mio, en contrepartie, les communes devront céder l'équivalent en point d'impôts cantonaux pour financer ce report au canton.

10. Divers

M. HOSTETTLER demande qu'un effort soit fait par rapport aux photocopies des préavis, qu'il serait bien de les photocopier recto-verso afin d'éviter un gaspillage de papier.

Mme GUIGNET répond que l'on va regarder.

Mme MAEDER donne une information concernant le Journal de Denges qui sortira d'ici la fin de l'année et demande à une personne du comité de l'Abbaye de Denges de bien vouloir transmettre au plus vite un article sur la dernière Fête. Ce sera certainement le dernier Journal sous cette forme. La Municipalité a entamé une réflexion sur la suite à donner quant à l'information à la population.

Mme GUIGNET donne le résultat des dernières votations du 26 septembre 2010 pour Denges.

Fusion des communes	OUI 326	NON 36
Juridiction de bail	OUI 178	NON 179
Assurance chômage	OUI 148	NON 223

Participation totale de 43%

Mme GUIGNET tient également à rendre attentif que la fin de la législature actuelle arrive bientôt à son terme, et qu'il serait bien que les membres du Conseil actuel réfléchissent à leur future réinscription pour la législature 2011-2016.

Une liste pour l'inscription sera disponible lors de la séance du 6 décembre.

Par ailleurs une liste sera déposée au bureau communal du :

lundi 17 au 24 janvier 2011 à 12 h 00 fin des inscriptions.

Nous allons certainement faire un mailing avec photos des participants.

Une soirée d'information aura également lieu fin novembre début décembre afin de présenter à la population en quoi consiste un Conseil communal et autre.

Prochaine séance

Lundi 6 décembre 2010 suivi d'une verrée offerte par la Municipalité

Il est 21 h 10 Mme Guignet lève la séance.

La Présidente

La Secrétaire

S. Guignet

M. Ferreira